

## Modalités de candidature

**1<sup>ère</sup> étape :** Inscription sur le module ALTAIR de GALAXIE

**2<sup>ème</sup> étape :** Dépôt du dossier de candidature **complet** sur l'application **RecrutEC** de l'ENS Paris-Saclay, accessible à l'adresse suivante : <https://si.ens-paris-saclay.fr/recrutementEC2023>

Vous devrez tout d'abord **créer un compte** via le bouton dédié, pour ensuite déposer votre dossier de candidature.

**Date limite de dépôt des dossiers sur l'application RecrutEC :**

**19/05/2023 – 16h (heure de Paris)**

**Le respect de ces deux étapes est obligatoire et conditionnera la recevabilité de votre candidature par l'administration**

### Constitution du dossier de candidature

Pour tous les candidats :

- Déclaration de candidature ALTAIR ;
- Attestation sur l'honneur sur l'exercice des fonctions en qualité d'ATER (*formulaire fourni sur GALAXIE*) ;
- Lettre de motivation à l'attention de la Présidente de l'ENS Paris-Saclay ;
- Curriculum vitae détaillé, mentionnant la liste des travaux et articles ;
- Copie recto-verso lisible d'une pièce d'identité en cours de validité ;

**ET**

Selon la situation au titre de laquelle vous postulez, les pièces justificatives mentionnées dans le tableau ci-dessous (cf. décret n°88-654 du 7 mai 1988) :

**Attention : Si vous êtes titulaire de l'agrégation et êtes professeur-e agrégé-e titulaire ou stagiaire, vous devez obligatoirement candidater au titre de l'article 2-1.**

Votre situation	Pièces justificatives à fournir	Durée du contrat (durée maximale)
<b>Fonctionnaire ou stagiaire de catégorie A</b> (Art.2.1)	<i>Pour tous :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pièce justifiant de l'appartenance à un corps de catégorie A</li> </ul> <i>Pour les titulaires du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie du diplôme détenu</li> <li>• Engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur (<i>formulaire type fourni sur GALAXIE</i>)</li> </ul> <i>Pour les non-titulaires du doctorat :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute pièce attestant de l'inscription 2021/2022 en vue de la préparation du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches</li> </ul>	3 ans maximum, renouvelable une fois pour 1 an
<b>Enseignant ou chercheur de nationalité étrangère</b> (Art.2.5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie du doctorat ou diplôme étranger justifiant une demande d'équivalence</li> <li>• Tout document officiel, <b>traduit en français</b>, attestant que le candidat a exercé des fonctions d'enseignement et/ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur pendant <b>au moins 2 ans</b>.</li> </ul>	3 ans maximum, renouvelable une fois pour 1 an
<b>Étudiant en fin de doctorat</b> (Art.2.5)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat de scolarité 2021/2022</li> <li>• Attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse pourra être soutenu avant le 31 août 2023 (<i>formulaire type fourni sur GALAXIE</i>)</li> </ul>	1 an, renouvelable une fois pour 1 an
<b>Titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches</b> (Art.2.6)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie du diplôme</li> <li>• Attestation d'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur durant la période du contrat (<i>formulaire type fourni sur GALAXIE</i>)</li> </ul>	1 an, renouvelable une fois pour 1 an

**Important :** Une fois la durée maximale atteinte, il n'est plus possible d'obtenir un nouveau contrat en invoquant un changement de situation.